

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 juillet 2021

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

Convocation du 16 juillet 2021

Nombre de conseillers

En exercice : 10

Présents : 6

Absents excusés : 4

Le vingt-deux juillet deux mil vingt et un, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de FONTAINE-COUVERTE, légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale de loisirs, sous la présidence de Monsieur BASLÉ Jérôme, Maire,

**Présents** : M. BASLÉ Jérôme, Mme SORIEUX Anita, Mme JAFFRE Adeline, Mme PIQUET Vanessa, M. CAHOREAU Mickaël, Mme BÉDIER Jeannick.

**Absents excusés** : M. BOUVIER Serge, Mme MELAINE Nathalie, M. POMMIER Sébastien, M. FAIVRE Ludovic

**Secrétaire** : Mme SORIEUX Anita

*Une précision est apportée concernant l'adoption du procès verbal du conseil municipal du 20 mai 2021 : le conseil municipal confirme que Mme Nathalie MELAINE n'a pas participé au vote de la délibération 2021-32 car intéressée à l'affaire (ceci n'ayant pas été mentionné dans le compte rendu sommaire suite à un oubli). Le procès verbal du conseil municipal du 20 mai 2021 ne faisant l'objet d'aucune autre remarque est adopté à l'unanimité des membres présents.*

### **Présentation de l'audit énergétique de la salle communale de loisirs**

Monsieur Stéphane Berthier du bureau d'études Gremmsol Ingénierie de Janzé (35), présente au conseil municipal l'audit énergétique réalisé au niveau de la salle communale de loisirs.

Trois scénarios d'amélioration de l'efficacité énergétique sont proposés :

#### **Scénario 1 :**

- Remplacement de l'isolation des murs donnant sur l'extérieur ou sur des locaux non chauffés,
- Isolation du plancher bas,
- Renforcement de l'isolation des combles,
- Renforcement de l'isolation des plafonds de l'extension,
- Renforcement de l'isolation du plancher donnant sur la cave (en sous face)
- Les systèmes existants restent en place.

#### **Scénario 2 :**

- Ensemble des améliorations sur le bâti du scénario 1
- Remplacement des systèmes
  - Ventilation double flux avec échangeur haut rendement
  - Chauffage au bois granulés, y compris création d'une nouvelle distribution de chauffage et mise en place de radiateurs.

#### **Scénario 3 :**

- Ensemble des améliorations sur le bâti du scénario 1
- Remplacement des systèmes
  - Ventilation double flux avec échangeur haut rendement
  - Chauffage au bois granulés, y compris distribution nouvelle
  - Création d'une chaufferie commune à la salle de loisirs et à la mairie très proche, y compris réseau de chaleur enterré.

## **2021-33 Communauté de communes du Pays de Craon -Rapport d'activité 2020**

**Vu** l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant que, tous les ans avant le 30 septembre, le Président de l'EPCI adresse au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'EPCI,

**Vu** la délibération du conseil communautaire en date du 14 juin 2021 approuvant le rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Craon, tel que présenté,

**Considérant** qu'il appartient au maire de chaque commune de présenter ce document au conseil municipal lors d'une séance publique,

**Considérant** la transmission du rapport d'activité 2020 au maire, en date du 25 juin 2021, Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ⇒ **PREND ACTE** du rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Craon,
- ⇒ **ÉMET** un avis favorable.

## **2021-34 Convention d'autorisation d'implantation d'ouvrage fibre optique**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Mayenne Fibre s'est vue confier en application de l'article L.1425-1 du CGCT au titre de la participation à l'exécution d'une mission de service public en matière de communications électroniques, la conception, le financement, l'établissement et l'exploitation technique d'un réseau de communications électroniques à Très Haut Débit sur le territoire du Département de la Mayenne.

En plus du déploiement du réseau FIBRE, Mayenne Fibre s'est vu confier l'exploitation et la maintenance de 102 NRA MED (Nœuds de Raccordement d'Abonnés Montée en Débit) et NRA ZO (Nœuds de Raccordement d'Abonnés Zones d'Ombre).

Ces NRA MED et ZO permettent d'augmenter le débit ADSL des administrés.

C'est dans ce cadre qu'il est proposé au conseil municipal la mise à jour de la convention d'autorisation d'implantation d'ouvrage fibre optique du 29 mars 2021 afin de permettre aux équipes de Mayenne Fibre (et les équipes mandatées par elle) d'exploiter et maintenir le NRA MED de Fontaine-Couverte installé Place Saint Baumier pendant 20 ans. La commune peut, en cas de motif d'intérêt général, prononcer le retrait de l'autorisation moyennant un délai de préavis minimum de 6 mois (article 13).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention avec Mayenne Fibre.

### **Questions diverses**

Monsieur Mickaël Cahoreau, président du comité des fêtes, informe que la fête communale prévue le 21 août 2021 est annulée en raison de la crise sanitaire. Le feu d'artifice organisé ce même jour par la commune n'aura donc pas lieu non plus.

Le 27 juillet 2021  
Le Maire,